



Renseignement pour pret conso et immobilier

Par **pierre007**, le **26/05/2010** à **17:53**

Bonjour,

Suite à des problemes de santé et n'etant plus apte a tenir mon poste à mon travail , j ai etait licencié le 4 avril 2010 pour inaptitude.

J' ai toujours réglé ce que je dois entre autre credit habitation et credit conso.

Je pensais pouvoir utiliser les assurances des credit pour faire une pose de paiement de deux trois mois pour retrouver un nouvelle emploi mais apres lecture des closes je n ai pas le droit car mes problemes de santé ne rentre pas dans les maladies de la secu qui me permettrait de faire fonctionner l assurance.

Alors ma question est: est ce qu il existe un moyen pour pouvoir avoir le droit a une pose de reglement sur les credit de trois mois maximum?

Je suis un bon peilleur et je veux y rester mais ma baisse de salaire et le mi temps de ma concubine nous permettent juste de regler ce que l on doit ainsi que nos charge avec un decouvert de 400 euros.

Merci d avance de vos reponse

Cordialement

Pierre